

# Couplage du numéro de dossier de la mère et du nouveau-né dans la BDCP



## Qu'est-ce que le numéro de dossier de la mère ou du nouveau-né (groupe 01, champ 12)?

- Sur les abrégés indiquant qu'une mère a donné naissance à un enfant vivant, le champ Numéro de dossier de la mère ou du nouveau-né correspond au numéro de dossier attribué à l'enfant né vivant.
- Sur l'abrégé du nouveau-né, ce champ correspond au numéro de dossier de la mère de l'enfant né vivant.

## Pourquoi est-ce important de saisir cet élément de données correctement?

- Le numéro de dossier de la mère ou du nouveau-né est le seul élément de données utilisé pour faire un lien entre les données de la mère et du nouveau-né. Il est donc impératif que cet élément de données soit codifié selon les normes les plus élevées de qualité des données.
- Le couplage des abrégés de la mère et du nouveau-né est essentiel puisqu'il permet de mesurer les résultats pour la santé de la mère et du nouveau-né.
  - Le couplage permet aux utilisateurs de données de déterminer les répercussions des facteurs liés à l'état de santé de la mère (p. ex. affections préexistantes, comme le diabète ou l'hypertension) sur la santé et les résultats pour la santé du nouveau-né (p. ex. nouveau-né petit pour l'âge gestationnel et faible poids à la naissance).
  - Le couplage des abrégés permet également de réaliser des études sur les naissances multiples.

### À faire



#### **Le champ Numéro de dossier de la mère ou du nouveau-né doit rester vide dans les situations suivantes :**

- cas d'ante-partum
- mortinaissances
- avortements thérapeutiques
- avortements thérapeutiques ayant entraîné la naissance d'un enfant vivant



#### **Naissances multiples**

- Sur l'abrégé de la mère, inscrivez le numéro de dossier du premier enfant né vivant.
- Sur l'abrégé de chacun des nouveau-nés, inscrivez le numéro de dossier de la mère.



#### **Nouveau-nés qui ont vu le jour à l'extérieur de l'établissement déclarant**

- La saisie du champ Numéro de dossier de la mère ou du nouveau-né est facultative lorsque le code Z39.0 est inscrit comme diagnostic principal sur l'abrégé de la mère.



#### **Assurez-vous que le même format est utilisé pour la mère et le ou les nouveau-nés :**

- Le champ est de type alphanumérique.
- Il doit avoir une longueur maximale de 10 caractères.
- L'utilisation de zéros pour remplir les cases vides et la justification du numéro de dossier devraient être uniformes, autrement le couplage des dossiers aux fins d'analyse pourrait être altéré.



#### **Le plus important**

- Avant de soumettre les abrégés à l'ICIS, vérifiez que le bon numéro de dossier du nouveau-né est associé au bon numéro de dossier de la mère et que les naissances multiples ne sont pas liées à plus d'une mère.

### À ne pas faire



#### **N'utilisez pas de caractères secondaires**

- Par exemple, des caractères indiquant l'année, des tirets ou des caractères alphabétiques.

**Pour des détails complets sur la saisie de l'information, consultez le *Manuel de saisie de l'information de la BDCP*.**